

## Chemin de préparation au mariage

par Philippe Matthey

Les couples qui s'annoncent à la paroisse pour demander la célébration de leur mariage à l'église sont accueillis par notre secrétariat qui les met en relation avec un prêtre. C'est toujours le prêtre de la paroisse de domicile du couple qui est responsable de la juridiction de leur mariage. Il peut déléguer cette responsabilité à un confrère d'un autre lieu. Un dossier est progressivement constitué, contenant l'inscription, les actes de baptême et de mariage civil ainsi qu'un document « Projet de mariage » qui évoque l'engagement à la fidélité, à l'indissolubilité, à la responsabilité mutuelle des époux et de leur famille et à la liberté d'engagement. Ce projet fait l'objet d'un dialogue du couple avec le prêtre.

Le couple est invité à participer à une session de réflexion et de préparation au mariage animée par un couple et un prêtre et qui réunit entre 4 et 7 couples. Trois de ces sessions sont organisées dans notre Unité pastorale dont un parcours œcuménique. Trois couples accompagnent et animent ces différentes sessions qui ont lieu sur des soirées ou sur un week-end.

Nous y abordons la connaissance de soi et de l'autre, leur histoire, la connaissance des différences dans le couple, la manière de vivre les conflits, la place de Dieu dans leur histoire commune, le sens du mariage comme un sacrement de l'Eglise... Nous donnons aussi des outils pour construire la cérémonie du mariage en invitant les couples à personnaliser leur engagement.

Inviter des couples qui ne se connaissent pas, très différents les uns des autres, mais qui ont en commun un projet de mariage et le souci de construire une vie commune « réussie » est une heureuse découverte. Car de cette rencontre peuvent naître des interpellations, des partages de qualité, des confrontations d'idées... et tout cela est bienvenu !



Raphaël, Le Mariage de la Vierge (1504),  
Pinacothèque de Brera (Milan)

Toutes les sessions ont lieu à la salle paroissiale de  
*Notre-Dame des Grâces, Communes Réunies 5, 1212 Grand-Lancy*

<b>Session 1</b>	Mardi 7 mai et 14 mai 2019	de 20h à 22h
	Samedi 1 <sup>er</sup> juin 2019	de 9h30 à 16h30
<b>Session 2</b>	Samedi 14 septembre 2019	de 13h00 à 18h00
	Dimanche 15 septembre 2019	de 9h00 à 18h00

**Session œcuménique :** Jeudi 21 mars – 28 mars – 4 avril – 11 avril 2019 de 20h00 à 22h00

**Les inscriptions sont prises au SECRETARIAT de l'UP :**

41, ch. des Palettes, 1212 Grand-Lancy - 022 794 36 61  
grand-lancy@cath-ge.ch ou plan-les-ouates-perly-certoux@cath-ge.ch